

Feux rectangulaires à clignotement rapide



ÉTAPES À RESPECTER

Pour les piétons :

- Lorsqu'un passage pour piétons est muni de feux rectangulaires à clignotement rapide, il est suggéré d'appuyer sur le bouton pour activer les feux clignotants. Pour obtenir la priorité de traverser au même titre que les piétons, les cyclistes doivent descendre de leur vélo et marcher à côté de celui-ci.
- Une fois les feux rectangulaires à clignotement rapide activés, les piétons doivent adopter des comportements favorisant leur sécurité. Ils doivent s'assurer que les autres usagers de la route les ont vus et qu'ils leur cèdent le passage, notamment en établissant un contact visuel avec eux avant de traverser.

Pour les conducteurs de véhicules routiers :

- Que le piéton ait activé ou non les feux rectangulaires à clignotement rapide, les conducteurs de véhicules routiers et les cyclistes circulant sur la route doivent toujours céder le passage aux piétons qui traversent ou qui manifestent leur intention de traverser.

Feux rectangulaires à clignotement rapide



Les feux rectangulaires à clignotement rapide :

- améliorent la visibilité de la signalisation des passages en attirant davantage l'attention des conducteurs circulant sur la route;
- permettent aux piétons d'avertir les usagers circulant sur la route de leur intention de traverser;
- sont installés à des passages ciblés notamment parce qu'ils sont situés à un endroit où la route est large, la vitesse est plus élevée ou il y a une présence importante de véhicules.

Il est important de respecter les règles et d'être particulièrement vigilant à proximité d'un passage pour piétons afin d'assurer un partage sécuritaire de la route.